Lamothe

Bulletin Municipal n°65

Avril 2022

Le conseil municipal

Maire JARLIER Alain

Adjoints et attributions

MATHIEU Alain	*Travaux Bâtiment-Voirie, Gestion du personnel technique*
PIGNOL Marjorie	*Finances, Information, Communication, Site internet*
ROCHETTE Françoise	*Ecole, CCAS, Relations avec les associations*
TEILHOL Michel	*Urbanisme Assainissement, Salle polyvalente et cimetière*

Conseillers

ARCHER Stéphane
BAYET Joël
BENIGAUD Sophie
CORNET Serge
DENIS-ROUY Marie-Christine
MALIGE Wilfried
MARCHAUD Isabelle
PONS Guilhaume
VACHELARD Dominique
ZANUTTO William

Délégations et commissions communales et intercommunales

Communauté Commune BRIOUDE SUD-AUVERGNE
SICTOM
SIVOM FONTANNES / LAMOTHE
Commission communale Travaux
Commission Urbanisme, Assainissement Eclairage Public, Réseau, cimetière
Syndicat des Eaux de Fontannes Lamothe
Syndicat pour la défense contre les crues de l'Allier
C.N.A.S.
Commission Information Communication
Commission Animation Culture et Vie Associative
Syndicat des Energies secteur Brioude sud/Paulhaguet
Commission des Impôts
Commission des Finances
Commission d'Appel d'Offres
Caisse des Écoles
Centre Communal d'Action Sociale

Éditorial de Monsieur Le Maire

Avec un peu de retard, permettez-moi au nom de conseil municipal de vous souhaiter une excellente année 2022.

La crise sanitaire qui dure depuis deux ans a perturbé notre façon de vivre, mais celle-ci semble s'améliorer même s'il convient de rester vigilant car depuis quelques semaines les courbes de contamination et d'hospitalisation remontent légèrement.

Autre catastrophe mondiale, la guerre qui oppose la Russie à ses voisins Ukrainiens depuis plus de deux mois.

Sujet très préoccupant et inquiétant pour l'avenir, qui risque de laisser des traces sur l'économie de notre pays mais aussi sur notre vie quotidienne, avec le retour de l'inflation et la hausse du coût de l'énergie.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal début avril, les différents budgets ont été votés avec une augmentation des taxes communales (14 pour et 1 abstention).

Cette augmentation intervient après 33 ans de stabilité. Cependant, alors que les dotations de l'État baissent régulièrement, nos charges de gestion ne cessent de croître.

Depuis 2012, les dotations et les impôts n'ont augmenté que de 5 % alors que les charges à caractère général et celles de personnels subissaient une hausse de plus de 25 % !

Cette augmentation sera accompagnée d'une augmentation des bases au niveau national.

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme Inter Communal sera terminé d'ici un an ; ce document remplacera notre P.L.U. communal. Le travail de classement des zones est fastidieux. Certaines zones classées AU (à aménager) ont été supprimées afin de conserver tous les terrains constructibles classés UG.

En 2020 et 2021, les demandes de permis de construire ont fortement augmenté pour baisser en ce début d'année 2022. J'en profite pour vous rappeler que dès que vous avez des projets d'aménagements (constructions de piscines, de vérandas, d'abris de voitures ou de jardins, changements d'huisseries, ravalements de façades…) vous devez préalablement effectuer une déclaration de travaux en mairie.

Le chantier du quartier de la Coterie, avec la construction d'un belvédère et de l'accès piétonnier depuis le parking de la Grande Rue se concrétisera à l'automne ; nous le présenterons aux rive-

L'actualité de notre commune présentée par Alain Jarlier avec en arrière-plan la double menace de la crise sanitaire et du conflit européen

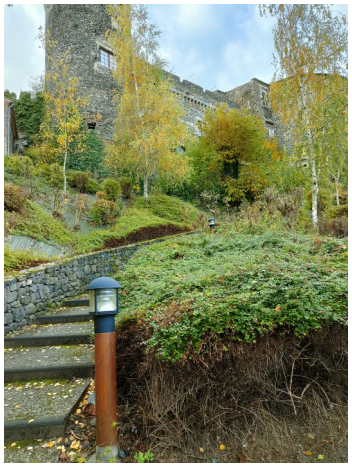

rains le 3 mai avant de lancer l'appel d'offres et de choisir les entreprises.

Ce dossier, important tant au niveau du coût financier que du travail de préparation, nous permettra de finaliser l'aménagement du centre ancien dans le même style que celui des autres rues.

Pour cela, nous avons sollicité trois subventions (D.E.T.R., Département et Région) en espérant approcher les 80 % de maximum autorisés.

Fin avril, Madame Françoise Mignot fera valoir ses droits à la retraite après 19 années passées dans notre école (cantine, périscolaire et entretien). Un grand merci à elle pour toutes ces années passées dans notre collectivité ; je lui souhaite au nom du conseil municipal une excellente et longue retraite.

J'en terminerai en espérant une amélioration rapide de la crise sanitaire, et en souhaitant que le conflit entre l'Ukraine et la Russie se termine au plus vite.

Alain Jarlier

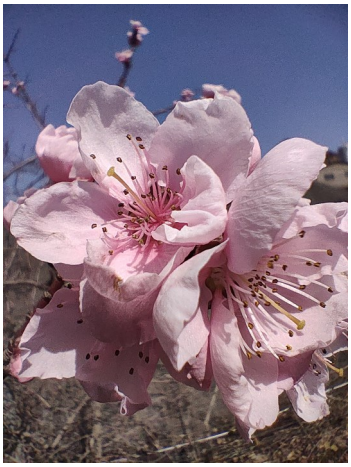

Coiffure mixte
Bd Aristide Briand
Brioude

Tête en l'hair...

Horaires d'ouverture

Mardi & Jeudi
9h00-12h00
& 14h00-19h00

Mercredi
& Vendredi
9h00-19h00

Samedi
8h00-16h30

Compte-rendu du Conseil municipal du 20 octobre 2021

Excusé : Sophie Bénigaud, absente, a donné procuration à Marjorie Pignol. Joël Bayet est nommé secrétaire de séance.

Ouverture de poste en remplacement d'Alexandra Comte
Actuellement un poste d'agent contractuel de 20 heures/semaine est en vigueur jusqu'au 31.12.2021 à la suite d'une augmentation d'activité. L'activité du secrétariat de mairie et de l'agence postale nécessitent l'ouverture d'un poste permanent. Accepté à l'unanimité.

Travaux à l'intérieur de l'église
Les devis des entreprises pour la réfection des voûtes, peintures et autres éléments décoratifs ont été réceptionnés. Le conseil valide les demandes de subventions, d'autant plus que certains travaux sont urgents et touchent à la sécurité du bâtiment. Pour rappel, les travaux d'étanchéité de la toiture doivent être réalisés par l'entreprise Sauvat et devront être finis avant le début des travaux intérieurs.

Chèques Cadeaux Noël de la Communauté de Communes
La CCBSA lance, par l'intermédiaire de l'office de tourisme, du commerce et de l'artisanat, un dispositif commercial local : le chèque cadeau « mon réflexe achat », destiné à soutenir l'économie locale et les entreprises adhérentes. Les chèques cadeaux sont exonérés de cotisations sociales jusqu'à 171 €/bénéficiaire/évènement. Ils sont négociables auprès d'une centaine de commerçants du territoire de la communauté de communes dans des domaines très variés. Alain Jarlier propose l'achat de chèque cadeaux pour le personnel communal et différents intervenants bénévoles en guise de prime de fin d'année.
Total de l'enveloppe allouée : 1000euros. Accepté à l'unanimité.

Renouvellement des remises sur loyer du bar-restaurant
Conformément à la délibération du conseil municipal du 06.05.2021, une remise sur le loyer avait été acceptée pour juin et devait être réétudiée pour juillet et août. Compte tenu de la fermeture de l'établissement pour congés annuel à partir du 22 juillet, une remise sur le mois d'août n'est pas envisageable. En ce qui concerne, le mois de juillet, 9 conseillers se sont prononcés contre, 2 pour et 4 abstentions. Le loyer est donc maintenu dans son intégralité.

Présentation du rapport d'activité de la CCBSA
Le rapport d'activités de la communauté de communes de Brioude Sud Auvergne avait été remis à chaque conseillers avant le conseil de ce jour. Pas de questions.

Remplacement sur le poste de secrétaire de mairie et agence postale

Travaux à l'église

Chèques cadeaux de Noël pour le personnel communal

Rapport d'activités CCBSA

* Dans ces colonnes figurent des résumés des réunions du conseil municipal ; le texte intégral est accessible en mairie ou sur www.lamothe43.fr (rubrique réunions du conseil municipal)

Questions diverses

Covid à l'école

SICTOM

Sécurité autour de l'école

Convention de mise en fourrière de véhicules gênants

Alain Jarlier souligne qu'il existe sur le domaine public, des véhicules en stationnement gênant et de manière permanente.

Afin de faire évacuer ces véhicules, nous nous devons de suivre une procédure bien précise avant de faire intervenir un service de fourrière qui sera à la charge du propriétaire.

Proposition de convention avec un garage brivadois pour un service de retrait des véhicules sur le domaine public.

Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Cas de covid à l'école

La classe de CM1/CM2 a été fermée le 15 octobre, et chaque famille a eu la consigne de réaliser un test PCR.

SICTOM : Compte rendu par Michel Teilhol, la situation à la déchetterie de Brassac est en amélioration. L'évacuation des pneus hors d'usage est à l'étude au niveau de la chambre d'Agriculture car actuellement il s'agit d'un déchet non accepté en déchetterie ce qui pose un réel problème. Création d'une déchetterie sur Paulhaguet.

Repas du CCAS : Françoise Rochette- 61 personnes présentes au repas organisé à la salle polyvalente. Quelques personnes se sont désistées au dernier moment pour raison de santé, elles se verront offrir un chèque cadeau CCBSA

Chapelle de Cougeac : Alain Mathieu- la chapelle ne pourra pas prétendre aux subventions de la communauté de communes pour l'entretien du petit patrimoine car elle est classée bien de section.

Mise en sécurité Rue du Vallat et abords de l'école :

Alain Jarlier- Rappelons qu'il s'agit d'une route départementale située sur le domaine communal.

À la suite à sa visite, Mr Barthomeuf du Conseil départemental, nous a communiqué son constat et ses propositions qui ont été présentées.

Les conseillers municipaux ne souhaitent pas valider le projet tel quel mais retiennent une partie des solutions, à savoir :

Limitation de la vitesse à 30km/h

Marquage à refaire au sol (zébras-école)

Mise en place de potelet au niveau de l'entrée de l'école

Eclairage public : une étude va être demandée auprès du Syndicat d'électrification pour connaître les impacts en termes de coût et d'économies réalisées en fonction de différents scénarios : équipement en ampoules LED/baisse d'intensité/coupure de l'éclairage de nuit.

Compte-rendu du Conseil municipal du 25 novembre 2021

Excusés : Dominique VACHELARD, procuration donnée à Marjorie PIGNOL.

Marie Christine DENIS-ROUY, procuration donnée à Alain JARLIER.

Absent : Serge CORNET.

Isabelle MARCHAUD est nommée secrétaire de séance.

Avant-projet d'aménagement du quartier de la Côterie et demande de DETR

L'avant-projet réalisé par le bureau d'étude GEOVAL a été présenté. Il comprend plusieurs objectifs pour la rue de la Côterie, rue du couvige et leurs impasses : finalisation des enfouissements, réfection de voirie, embellissement des lieux, mise en valeur du patrimoine, réorganisation du stationnement, valorisation du panorama, création de poche de verdure. Deux zones seront plus particulièrement valorisées :

Création d'un parking après destruction du bâtiment en ruine rue du Couvige.

Création d'un belvédère rue du Couvige et sentier d'accès à la grande rue.

L'avant-projet GEOVAL nécessite encore quelques modifications avant de pouvoir être présenté aux habitants à l'occasion d'une réunion d'information courant 2022. L'ensemble de ce projet est conséquent, aussi bien pour le confort et le cadre de vie des habitants qu'au niveau financier et le recours à un maximum de subventions sera nécessaire.

Alain Jarlier demande au conseil l'accord pour inscrire ce dossier à la demande de DETR 2022. 14 Pour

Achat d'un défibrillateur par convention avec la CCBSA

La communauté de communes propose une commande groupée pour l'achat de défibrillateur. Convaincu que ce type d'appareil peut sauver des vies, son installation est envisagée à la salle polyvalente. 14 Pour

Décision modificative au budget assainissement

Des travaux en régie avaient été prévus sur le budget investissement, or, compte tenu de la complexité des travaux route d'Agnat et le manque de matériel de la commune, ces travaux ont été confiés à une entreprise locale. Il nous appartient donc de modifier le budget en conséquence pour pouvoir honorer le paiement de la facture. 14 Pour

Aménagement du quartier La Coterie

Défibrillateur

Sécurité aux abords de l'école

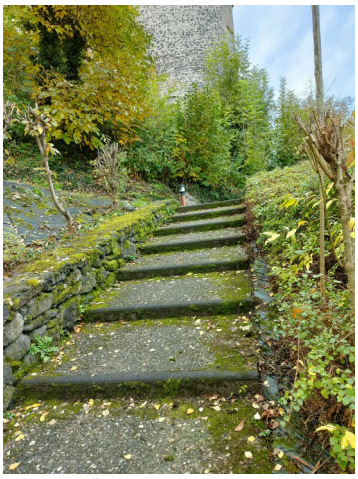

Adhésion au SMAT

Délibérations diverses

Aménagements pour sécurisation des abords de l'école

Alain Jarlier rappelle que depuis la réunion de rentrée scolaire, les parents d'élèves avaient soulevé le problème de vitesse sur la rue du Vallat et les risques engendrés au moment de la sortie des élèves. Après coordination avec les services du département (la rue du Vallat est une route départementale) plusieurs solutions vont être mises en place :

- Création zone 30

- Marquage passage piéton + école

- Panneaux signalétiques « Attention école »

- Croix de St André pour sécuriser le trottoir côté école

- Poteaux pour rendre impossible le stationnement face au portail de l'école

Il appartient dorénavant à chaque lamothois de respecter le code de la route.

(14 Pour)

Adhésion au SMAT du Haut Allier (Syndicat Mixte d'aménagement du territoire)

A la suite de la rencontre avec Marilyne Avont, Marjorie Pignol rappelle que le syndicat a plusieurs rôles : la valorisation et la préservation du patrimoine sur notre secteur, un rôle éducatif grâce aux actions pédagogiques en lien avec les enseignants. Le professionnalisme des intervenants de ce syndicat est un réel appui pour continuer à aménager le village et faire reconnaître le caractère historique et patrimonial de Lamothe. (14 Pour)

Délibérations supplémentaires à prendre et informations diverses

À la suite de la convention signée pour la mise en fourrière des véhicules gênants, le conseil doit donner son accord pour que les frais inhérents à cette procédure soient remboursés par le propriétaire. (14 Pour)

Les tarifs de l'assainissement 2021 n'avaient pas été soumis au vote du conseil. Pour information, ils restent identiques à 2020. (14 Pour)

Reconduction du contrat unique d'insertion pour 9mois à compter du 15.12.2021 subventionné à 80%.

Eclairage public : l'étude sur les économies réalisées grâce au passage aux ampoules LED pour tout ou partie des zones sera réalisée courant premier trimestre 2022.

Compte rendu du conseil d'école. La directrice a remercié le conseil pour l'ensemble des investissements faits pour l'école tout au long de l'année. Le marché de Noël sera organisé les 16 et 17 décembre.

Compte-rendu du conseil municipal du 23 décembre 2021

Excusés : Marjorie PIGNOL procuration donnée à Dominique VACHELARD. Isabelle MARCHAUD, procuration donnée à Wilfried MALIGE. BENIGAUD Sophie, procuration donnée à Guilhaume PONS

Absent : Joël BAYET. Guilhaume PONS est nommé secrétaire de séance.

1 / Tarifs Location de la salle polyvalente

Les tarifs de location de la salle polyvalente n'ont pas été révisés depuis le 1er janvier 2016, Monsieur Le Maire propose de ne pas changer les tarifs pour les Lamothois, par contre propose d'augmenter pour les particuliers hors commune et d'augmenter le chauffage.

(Voir tableau ci-dessous)

2/Tarifs Cimetière

Le tarif des concessions au cimetière est en vigueur depuis le 1er janvier 2016 est de 250€. Les membres du conseil municipal décident d'augmenter ce tarif et de mettre en place des nouveaux tarifs pour les cavurnes et les cases au columbarium qui seront installés prochainement. A partir du 1er janvier 2022, les tarifs seront les suivants : ? la concession perpétuelle à 300 €, soit 50 € le m². ? la cavurne perpétuelle 300 €. ? la case perpétuelle au columbarium à 600€.

3/Tarifs assainissement

Le Maire propose aux conseillers de maintenir le tarif de la taxe d'assainissement et la part fixe mais d'augmenter le droit de branchement qui passerait de 500€ à 600€ pour l'année 2022. - La taxe d'assainissement à 0.80€ le m3, - La part fixe à 15€ par an et par compteur raccordé à l'assainissement collectif, - Le droit de branchement reste fixé à 600€.

4/Embauche Adjoint Administratif, avec autorisation de cumul d'activité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, d'autoriser le cumul d'activité pour Aurélie MARCHAUD, à titre d'activité accessoire.

5/ Questions diverses

Tarifs location salle polyvalente, cimetière et assainissement

Embauche adjoint administratif

Questions diverses

LAMOTHOIS		ASSOCIATIONS LAMOTHOISES		HORS COMMUNE	
PETITE	GRANDE	PETITE	GRANDE	PETITE	GRANDE
80.00€ **14 POUR**	**210.00€** **14 POUR**	**Gratuite** **14 POUR** **Nettoyage** **Obligatoire**	**210.00€** **14 POUR**	**200.00€** **14 POUR**	**400.00€** **12 POUR** **2** **Abstentions**
VAISSELLE : 50 COUVERTS : 30€ 100 COUVERTS : 60€ *tarif casse : assiette plate ou dessert, verre, couvert, tasse = 2 € l'unité , pichet = 5 € l'unité* **14 POUR**					
CAUTION OBLIGATOIRE DE 200€ **14 POUR**					
Participation frais de **CHAUFFAGE** de 30€ pour la Petite Salle et 60€ pour la Grande Salle **Du 1/10 au 30/04** **14 POUR**					

Compte-rendu du conseil municipal du 03 février 2022

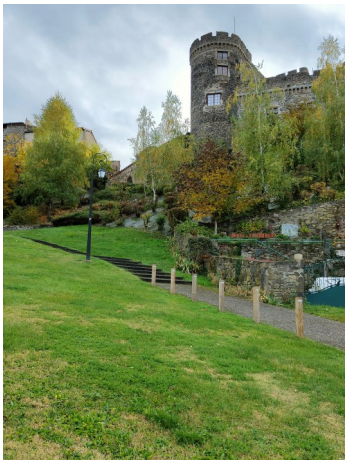

Aménagement du quartier La Coterie

Vente et achat de terrains

Tarifs salle polyvalente

Excusés : Marie Christine DENIS ROUY, procuration donnée à Alain JARLIER

Serge CORNET, procuration à Guilhaume PONS

Sophie Bénigaud est nommée secrétaire de séance

Convention INGE43

Cet Organisme, créé en 2017 par le département de la Haute Loire, apporte conseil, expertise aux communes pour la réalisation des projets en les aidant à évaluer besoins et faisabilité. Il intervient également dans le domaine de l'eau, l'assainissement en apportant assistance et analyse.

Nous faisons appel à INGE43 pour le suivi de la station d'épuration dont l'analyse de fonctionnement est obligatoire 2 fois par an. Reconduction de la convention pour 2022. 15 pour

Un problème de recrudescence de rat est constaté autour de la station, le nécessaire va être fait.

Aménagement quartier la Côterie

Le projet se finalise, une présentation sera faite par GEOVAL aux conseillers municipaux le jeudi 10 février. Alain Jarlier demande l'accord du conseil pour entamer les démarches de consultation des banques du secteur pour le financement. 15 pour.

Vente parcelle de terrain la grande rue

Mr Couriol Jean-Luc souhaite se porter acquéreur d'une parcelle de 12m2 située en abord de la grande Rue et jouxtant sa propriété. Cette parcelle n'a aucune utilité pour la municipalité. Alain Jarlier demande l'accord du conseil pour sa cession avec document d'arpentage à la charge de l'acquéreur, 15 pour.

Achat de terrain rue de la Pâle Bleue

Mr Mazel souhaite mettre en vente un terrain situé rue de la Pâle Bleue. Sa situation jouxtant le domaine public nous laisse penser à une potentielle utilisation à moyen/long terme. Le conseil souhaite se porter acquéreur. Mr Fontaine pourra, par simple demande préalable, accéder à sa propriété pour effectuer l'entretien de sa parcelle. 15 pour.

Réaménagement des tarifs de la salle des fêtes

Après de longues discussions, il a été décidé que les locations de la grande salle pour

les demandes hors commune, actuellement à 400 €, ne fera pas l'objet d'un réaménagement de tarif, ni d'une création de tarif à la demi-ournée. En effet, les demandes hors commune sont en faible nombre et une majorité de conseiller souhaite avantager les locations aux lamothois.

Informations et questions diverses

La proposition du tracé de la piste forestière a été accepté par le CNPF et les travaux seront subventionnés à 80%.

Présentation de l'aménagement de la salle polyvalente.

(voir photos ci-contre)

Point Financier : De nombreuses subventions sont toujours en attente de versement. Alain Jarlier et Marjorie Pignol rencontreront S. Chanard pour valider les besoins de trésorerie.

Chemin des Rois : L'association Concordia s'est retiré du projet du fait de sa complexité et de la durée des travaux.

Nous attendons des devis pour la réfection du mur de soutènement.

Rue de la Métairie : Nous attendons les devis de 3 entreprises pour le réseau d'eaux pluviales.

Petite Cité de Caractère : Alain Jarlier et Françoise Rochette ont reçu Madame Anne Soula, référente région Auvergne Rhône Alpes.

Le classement nécessite la mise en place d'un SPR « site patrimonial remarquable » avec la création d'une zone protégée possédant son propre règlement d'urbanisme pour le vieux bourg.

Compte tenu de la complexité des démarches, le projet n'est pas retenu pour l'instant par la municipalité.

Tracé de la piste forestière

Point sur la trésorerie

Réseau d'eaux pluviales rue de la Métairie

Espace MANASANA

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN	SOINS ET SÉANCES INDIVIDUELS	SOINS ET SÉANCES INDIVIDUELS	SOINS ET SÉANCES INDIVIDUELS	SOINS ET SÉANCES INDIVIDUELS	9:30h-11:30h YOGA KUNDALINI	SOINS ET SÉANCES INDIVIDUELS	Ateliers mensuels 8h-12h YOGA
APRÈS-MIDI					15h-17h SENTI ÉNERGÉTIQUE ET REIKI		9:30h-12:30h SENTI ÉNERGÉTIQUE
SOIRÉE	18h-20h TAROT THÉRAPEUTIQUE	18h-20h YOGA KUNDALINI			18h-20h TAROT THÉRAPEUTIQUE		Stages mensuels 9h-18:30h TAROT THÉRAPEUTIQUE

Programme, infos et réservation :

espacemanasana@gmail.com
Marc pupier +33 6 88 34 56 56
Marion Veaux +33 6 09 45 71 45
Amrit Kaur +33 7 65 51 30 87

ESPACE MANASANA
3 rue de Vialle,
Lamothe, 43100

BUDGET DE LA COMMUNE

L'élaboration du budget est une étape importante dans la gestion de la commune. Il s'agit d'un travail d'équipe qui s'appuie largement sur l'expertise de nos secrétaires et qui est ensuite vérifié par les services de la trésorerie.

Si on ne peut que se réjouir de la suppression de la taxe d'habitation en tant que contribuable, en tant que gestionnaire d'une commune, cela impacte considérablement les bases de calcul de la Dotation Global de Fonctionnement. Des coefficients de compensation ont été créés afin de continuer à percevoir une dotation équivalente aux années précédentes mais sans augmentation.

En ce qui concerne nos charges de fonctionnement, certains postes sont incompressibles et aujourd'hui il est important de faire attention à toutes nos dépenses.

Nous devons rester très vigilants compte tenu de l'évolution de la situation, de l'accroissement du prix des énergies et des matières premières afin de maitriser au mieux nos dépenses.

Nous constatons également un rallongement des délais pour le versement des subventions qui nous ont été accordées ce qui pèse sur notre trésorerie, nous avons d'ailleurs eu recours à une ligne de trésorerie dans l'attente des dits versements.

2022 verra le réaménagement du quartier de la Côterie, à quelques mois du dépôt des dossiers d'appel d'offre une incertitude plane : l'augmentation incroyable des coûts des matières premières qui pourrait être le point négatif de ce dossier.

La suppression de la taxe d'habitation redistribue les ressources des finances des collectivités locales

Nous vivons une période difficile avec un accroissement des charges liées à l'énergie et aux matières premières

BUDGET (suite)

En quelques chiffres :

Budget Primitif de fonctionnement : 531 014 €

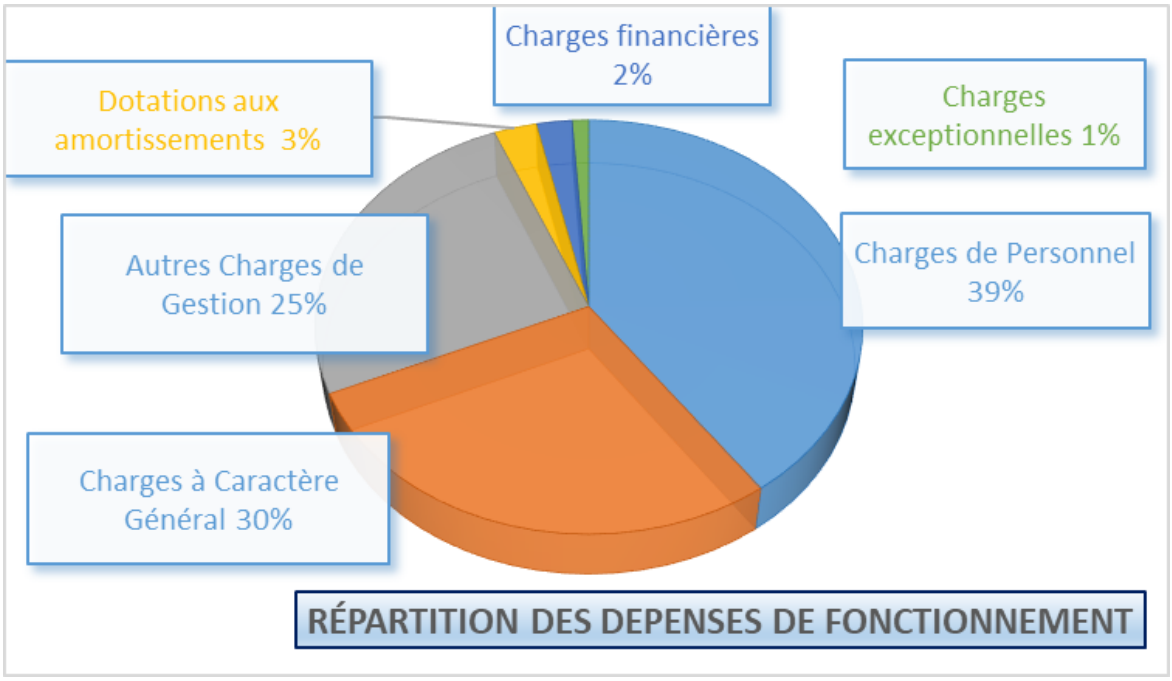

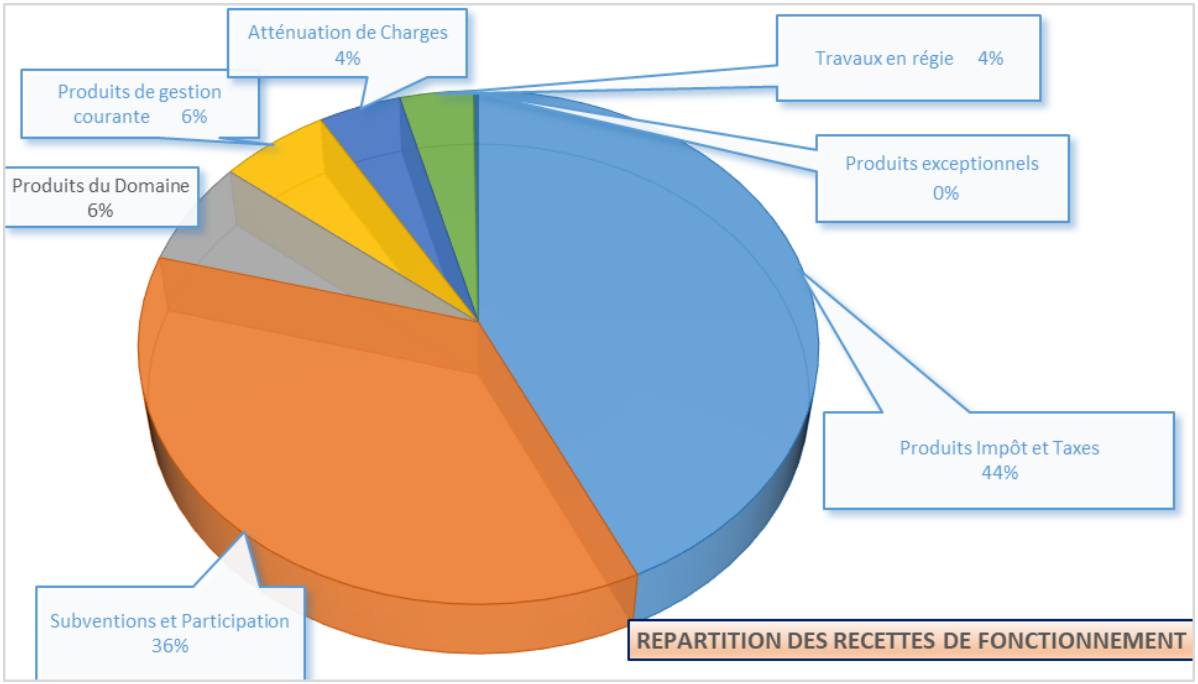

BUDGET (suite)

Analyse rapide du budget de fonctionnement (page 14) :

Les charges de personnel représentent le premier poste de dépense, c'est ce qui nous permet d'avoir un accueil scolaire et cantine de qualité, une ouverture de la mairie 5 jours par semaine et également l'entretien de notre commune par deux agents.

Côté endettement, il reste à la commune deux prêts qui se termineront dans 4 ans.

Le budget Primitif d'investissement

Pour cette année, l'objectif est de terminer les investissements commencés et de se consacrer à l'élaboration et au suivi du projet de la Côterie.

Les investissements inscrits au budget sont :

- Réaménagement de la Côterie et belvédère

- Voirie rue de Vialle et annexe

- Fin d'aménagement de l'espace plein air à la salle polyvalente

-Sécurisation des abords de l'école

- Colombarium

- Toit de l'église et travaux les plus urgents à l'intérieur

LE MOT DE L'ADJOINTE :

« Les étapes de l'élaboration du budget débutent courant mars par le recensement des besoins en dépenses mais également en anticipant les recettes de l'année. Chaque adjoint en charge des différentes commissions réfléchit sur les besoins avant d'être priorisés et chiffrés. Par la suite il convient de retranscrire de façon comptable nos orientations budgétaires. Merci à Marie-Claire et Aurélie pour leur aide précieuse. »

Marjorie Pignol

batiman.fr
BATIMAN®
multibois
PORTES D'ENTRÉE
FENÊTRES
VOLETS
STORES & PERGOLAS
PORTES DE GARAGE
PORTAILS & CLÔTURES
PORTES D'INTÉRIEUR
PLACARDS
ESCALIERS
PARQUETS & SOLS
Google
contact@multibois.com
Service livraison et installation
BATIMAN multibois
Expert en menuiseries et fermetures depuis 1974
Pont de Lamothe
43100 BRIOUDE
04 71 76 44 36
du Lundi au Vendredi :
8h00 > 12h00 et 14h00 > 18h30
le Samedi : 8h00 > 12h00
RGE
QUALIBAT

TRAVAUX

Les travaux d'entretien et d'investissement débutés en 2021 vont se poursuivre de façon régulière tout au long de l'année.

L'aménagement des abords de la salle polyvalente a pour objectif la création d'un espace convivial et de détente pour toutes les familles.

Pour compléter le terrain de pétanque, plusieurs mobiliers urbains seront installés (tables, bancs) ainsi qu'un espace de jeux accessible aux enfants de 2 à 10 ans (bascule, balançoire, passerelle).

Un parcours vélo est également en prévision avec pan incliné, slalom, bosses.

Cet espace ne sera pas un parcours d'entrainement VTT, mais permettra de développer l'agilité et la motricité des enfants.

Dés l'automne, nous allons commencer la réfection des chemins communaux.

Notre objectif est d'avoir un suivi et un plan d'action régulier sur l'entretien des chemins. Le budget 2022 tient compte des dépenses spécifiques dédiées à ces travaux. .

Bien entendu, nous continuerons l'entretien des espaces et bâtiments communaux afin que notre village soit toujours agréable à vivre et à visiter.

L'embellissement de notre cadre de vie fait aussi parti de nos préoccupations, l'aménagement de la Côterie est un projet phare de 2022/2023 et permettra avec la création du belvédère et du chemin piétonnier de réintroduire des espaces verts.

LE MOT DE L'ADJOINT :

« Je veux souligner le travail de nos agents municipaux et du SIVOM et les remercier pour leur investissement professionnel tout au long de l'année. De plus, je remercie, au nom de tout le conseil, les agriculteurs riverains qui ont pris les dispositions nécessaires pour faciliter le nettoyage et le curage de la rase mère. Leurs interventions ont été d'une grande aide pour nous. »

Alain Matthieu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE PÔLE PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne a la volonté de créer un véritable service public de la petite enfance qui soit un guichet unique pour l'accueil de la Petite Enfance, un lieu d'informations et de prévention, rassemblant des offres complémentaires en matière de services d'accueil. La partie «école maternelle» de Jean Pradier sera réhabilitée afin d'accueillir ce Pôle Petite Enfance.

Avec cet équipement, la ComCom souhaite aider toutes les familles à trouver les meilleures solutions d'accompagnement et d'accueil pour leurs enfants, dans le respect de leur choix et de leur rythme de vie, et avec le souci constant de concilier vie familiale et vie professionnelle. Implanté en centre-ville de Brioude, ce lieu doit être un atout pour le territoire et un repère accessible et bien identifié par les familles dans le cadre de leur parcours.

Ce Pôle Petite Enfance rassemblera :

- **La Maison de la Petite Enfance**
- **Le Relais Petite Enfance**
- **Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents : « La Petit'Pause »**

SANTÉ

Offre de soins sur le territoire, tous concernés !

Depuis plusieurs mois, un travail commun entre élus et professionnels de santé est amorcé pour attirer les professions médicales et paramédicales sur le territoire.

La rédaction d'un CLS (Contrat Local de Santé) est en cours ainsi que la création d'une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé).

Le CLS concrétise l'engagement de l'ARS (Agence Régionale de Santé), du Département et de l'Assurance Maladie sur les solutions identifiées sur notre territoire : pépinière médicale, présence de spécialistes, salariat des médecins...

La CPTS va permettre aux professionnels de santé de s'unir pour mieux répondre aux besoins des habitants de la ComCom. Le but est d'assurer une meilleure coordination de leur action mais aussi de constituer un réseau accueillant pour la venue de nouveaux professionnels.

PAGE 18

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Dans ces colonnes sont présentées quelques-unes des réalisations de la Communauté de Communes.
Pour plus d'infos, consultez le site *https://www.cc-brivadois.fr/*

ÉCOLE DE MUSIQUE

École de musique du Brivadois

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne souhaite développer et encourager la pratique musicale des plus jeunes. Elle dispose dans ses statuts de la compétence « création et gestion de l'École de Musique intercommunale ». Cette dernière est assurée par l'association École de Musique du Brivadois, en contrepartie d'une subvention de fonctionnement à l'élève.

Reconnue comme la deuxième école de musique du Département après celle du Puy en Velay et centre de ressources musicales du Pays de Lafayette, l'École de Musique du Brivadois rayonne sur tout le territoire de Brioude Sud Auvergne.

UN NOUVEL ABATTOIR INTERCOMMUNAL POUR :

- Maintenir un outil économique sur le territoire Brivadois structurant autour de la filière viande locale et dimensionner pour la production de qualité et notamment le label BIO.
- Maintenir les emplois de la filière viande directement pour la société d'exploitation mais aussi pour tous les acteurs du territoire, éleveurs, producteurs, artisans bouchers
- Mettre en œuvre les exigences de traçabilité, le respect des normes de bien-être animal, l'hygiène alimentaire, sanitaire et environnementale.

CHÈQUES CADEAUX

Chèques cadeaux

En partenariat avec les commerçants et les artisans implantés dans les 27 communes membres, l'Office du Commerce et de l'Artisanat Brioude Sud Auvergne a créé en septembre 2021, le chèque cadeau « Mon réflexe achat », un chèque cadeau 100% local.

Déjà utilisables dans une 100 aine de commerces partenaires sur le territoire communautaire, facilement identifiables par un sticker apposé sur leurs vitrines, les chèques sont valables un an à compter de leur édition.

POURQUOI OFFRIR UN CHEQUE CADEAU « MON REFLEXE ACHAT » ?

Soyez sûrs de faire plaisir en offrant le choix de la diversité ! Plutôt que de choisir un bon cadeau chez un commerçant unique, vous laissez au destinataire du chèque le choix de se faire plaisir dans l'ensemble des commerces participants au dispositif !

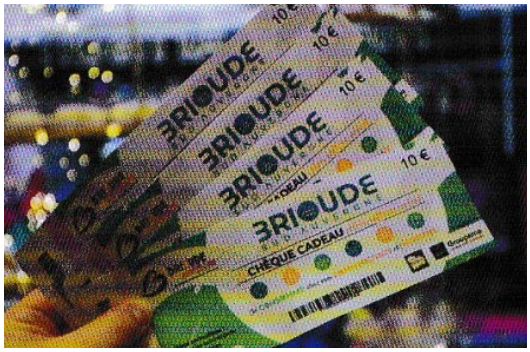

SRTP
SICARD ROMAIN
Terrassement
Aménagement
Assainissement
06 66 58 41 79
srtp.sicard@outlook.fr

SYNDICAT DES EAUX

Le syndicat des eaux de Fontanes s'est réuni le 06 avril dernier pour l'approbation du compte de gestion 2021, l'adoption du compte administratif 2021 ainsi que le budget primitif de l'exercice 2022.

Les membres du comité syndical ont également pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau établi par le SGEB auquel nous adhérons depuis 1965.

Le syndicat de Fontannes compte 1456 abonnés répartis sur les communes de Fontannes, Javaugues, Lamothe et une partie de la commune de Chaniat.

Production

204 293 m3 d'eau sont mis en production à Précaillé. Sur ce volume, 105 062 m3 sont consommés par les abonnés, soit une moyenne de 72 m3/an/abonné, en légère diminution par rapport à 2021, la preuve que chacun de nous adopte les bonnes pratiques pour protéger nos ressources. La vente au SIAEP de l'Armandon représente 82 741 m3.

Entretien et qualité de l'eau

Le réseau de notre syndicat est très bien entretenu, le taux de renouvellement sur les 5 dernières années est de 2.15%, soit 1184mL sur les 55086mètres linéaires existants.

En ce qui concerne la qualité de l'eau distribuée, la surveillance est faite à hauteur de 13 analyses bactériologiques et physico-chimiques par l'ARS et 25 analyses de même type par le SGEB. Aucune de ces analyses n'était non conforme.

Tarifs

Les tarifs 2022 restent inchangés, la part fixe est maintenue à 62 euros/ HT et le mètre cube à 1.73 € HT jusqu'à 100m3 et 1.63 € HT les suivants.

Futur transfert de compétence

Le syndicat a également évoqué le transfert obligatoire des compétences "eau" et "assainissement" aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération au 01.01.2026 comme le prévoit la loi NOTRe.

Ce sujet sensible est souvent au centre des préoccupations des syndicats intercommunaux qui souhaitent conserver un service et une gestion publique dans l'intérêt des abonnés.

Nous ne manquerons pas de vous informer des avancées sur ce sujet.

Alain Jarlier et Marjorie Pignol

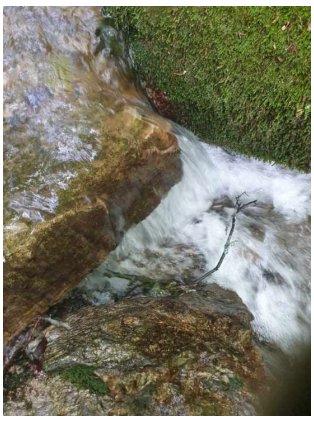

Plus de deux cent mille litres d'eau de grande qualité produits chaque année à Précaillé !

La compétence « eau et assainissement » sera bientôt transférée aux communautés de communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE B-BUS

Le B-Bus sillonne depuis le 08 octobre 2021 les routes des 27 communes de la CCBSA.
Il réaffirme la présence de l'Etat et des services publics sur l'ensemble du territoire !
C'est un service accessible au plus près de chez soi, au cœur de la vie quotidienne.

LES DEMARCHES

Emploi : sur site pôle emploi inscription, actualisation mensuelle, impression d'attestation, consultation d'offre d'emploi...

Retraite : information, création de compte, édition de relevé de carrière...

Famille : simulation et demande de prestation (prime d'activité, APL...), impression d'attestation, déclaration de grossesse, changement d'adresse....

Santé : Création de compte Ameli pour CPAM et MSA, demande carte vitale, de complémentaire santé solidaire, impression et attestation...

Justice : Mise en relation.

Finances : Création de compte impot.gouv.fr, aide à la déclaration de revenus...

Etat civil & Véhicules : Utilisation du site ants.fr, pré-demande de carte d'identité, de passeport, de demande de carte grise, permis de conduire, etc...

Logement : Orientation vers partenaire pour aide à la rénovation de l'habitat, etc...

Services de la CCBSA : présentation et orientation portage de repas, téléalarme, colibri ...

L'EQUIPE

Nos animatrices Nathalie et Christelle vous accueillent avec le sourire et vous proposent un accompagnement personnalisé. Ponctuellement Cassandra, notre conseillère numérique est présente également à bord du B-Bus. N'hésitez pas à les solliciter et à demander conseil.
Des outils sont aussi mis à disposition pour mener vos démarches à bien : ordinateur portable, tablettes, imprimantes, et scanner

CHRISTELLE PIGNOL
ANIMATRICE

NATHALIE SAUVANT
ANIMATRICE

CASSANDRA PLY
CONSEILLERE NUMERIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE B-BUS

Vous aurez accès aux services nationaux : Ministère de l'Intérieur, des finances publiques, de la Justice, de l'assurance maladie, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de la Poste.

Nathalie Sauvant (à gauche) et Christelle Pignol

CLUB SAINT-JEAN

Assemblée générale

Repas de Noël

Concours de belote

Vie de l'association

Projets 2022

La reprise des activités du Club Saint-Jean a eu lieu le 4 novembre avec la tenue de notre assemblée générale. Puis le 12 décembre ce fut le repas de Noël préparé par l'Âne Gris et servi à la salle des fêtes.

Le début d'année a à nouveau été perturbé par les restrictions, et le premier goûter a donc été reporté au 17 février, suivi d'un concours de belote organisé par le Club le 27 février où 38 doublettes se sont affrontées.

Les adhérents se retrouvent deux ou trois fois par semaine soit pour la belote, le tarot ou la marche, et toujours dans une excellente ambiance !

Quelques sorties et repas sont prévus en cours d'année ; en octobre aura lieu un spectacle intitulé « Cécé joue Mado », plus de précisions seront données en temps voulu.

En attendant, nous souhaitons de beaux jours à tous.

LES PISTONS SAUVAGES

Les membres de l'association Les Pistons Sauvages ont tenu leur assemblée générale samedi 19 février 2022 en présence de Mr le Maire, Alain Jarlier. Cette année notre club compte 55 membres.

Bilan de l'année 2021

Pour la 2ème année consécutive, et malgré la covid-19, nous avons tout de même pu faire de belles balades telles que : Alès dans le Gard, St Cirq Lapopie dans le Lot, en août une semaine aux Saisies dans un joli gîte de Montagne, puis également en Auvergne, Viaduc de Garabit, weekend sur St Nectaire, Olloix, faire le tour de nos beaux lacs et montagnes auvergnates, et pour finir Ussel en Corrèze.

Nous avons également réorganisé un repas à emporter le dimanche 21 Novembre 2021 avec l'Auberge des 3 vallées à Aubazat, 120 repas ont été de servis, tout s'est très bien passé. Nous avons eu de bons retours.

Pour l'année 2022

Nous avons de belles balades de prévues ; nous allons pouvoir également refaire notre repas dansant habituel de fin d'année, on croise les doigts !

7 membres du moto club vont participer à une sortie au GP du Mans qui est programmé en mai 2022, et ils nous ont demandé si une participation du moto club était possible. A la majorité, une participation d'un montant de 297€a été accordée (somme qui servira pour la location du bus).

Nous avions fait un 'gros' voyage en Corse en août 2013. Afin de fêter les 10 ans, nous envisageons de renouveler celui-ci pour août 2023...

Affaire à suivre.

Photos août 2013

De belles balades en 2021

Sortie au GP moto du Mans en 2022

Projet de voyage en Corse

BOURIOL T.P.
Travaux Publics et Particuliers

04.71.76.43.49
06.83.35.27.90
bouriol.tp@wanadoo.fr

TERRASSEMENT - CANALISATIONS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ASSAINISSEMENT ET VIABILISATION - DÉMOLITION

Dépôt : Route de Fontannes 43100 Lamothe
Siège : 10 Rue des Charrettes 43100 Lamothe

https://bouriol-tp.fr/

****

CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE

SARL SAUVAT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
INSTALLATION ET DÉPANNAGE

2 rue de la Croix Basse 43100 LAMOTHE
04 71 76 41 81 ou 06 83 02 28 69 ou 06 43 22 11 05

SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE

QUELS DÉCHETS SONT COLLECTÉS PAR LES SERVICES DU S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ?

Le tri du verre : la commune est équipée de 2 colonnes de tri. Vous pouvez déposer dans les colonnes à verre vos emballages en verre, qu'ils soient clairs ou colorés, tels que les bouteilles, pots, bocaux, parfums. Les verriers s'engagent à reprendre l'ensemble du verre collecté par la collectivité et à le recycler donnant ainsi naissance à un nouvel emballage.
En revanche, vous ne pouvez pas y déposer la vaisselle cassée (assiettes, verres de table, débris de verre…). Les ampoules doivent être placées dans des conteneurs spécifiques en déchèterie ou dans certains magasins.

Depuis le 1er mai 2021, *les emballages ménagers légers* sont déposés dans vos bacs de tri : papiers, carton, tous les emballages en plastique, les emballages en métal. Tous ces emballages sont acheminés vers le centre de tri pour être conditionnés en vue d'une valorisation.

En 2020, 5 328 tonnes d'emballages ménagers ont été recyclés avec l'extension des consignes de tri les quantités d'emballages recyclés devraient augmenter en moyenne de 4 kilos/habitant/an.

Les ordures ménagères résiduelles concernent *les déchets non recyclables* sacs et films plastiques polystyrène absorbant litière pour animaux vaisselle, collectés en porte-à-porte, ces déchets sont à déposer dans votre bac gris.

Le tri des déchets fait partie de notre vie quotidienne.

Il est important de connaître les différents modes de tri et la composition des déchets afin de les trier convenablement.

SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE (Suite)

Les déchets végétaux : si vous disposez d'un composteur individuel il est tout à fait possible de recycler vos déchets végétaux et organiques à la maison vous vous obtiendrez ainsi gratuitement un compost qui vous servira à fertiliser vos sols et plantations en pot. Pour des quantités de végétaux importantes, il vous appartient de vous déplacer en déchetterie.

La collecte en déchetterie est réservé à tous les déchets n'ayant pu être collectés à travers le porte-à-porte. Cela est valable pour les encombrants, les gravats, le bois, les déchets d'équipements électriques et électroniques.

Ils pourront ainsi être triés et subir un traitement particulier afin d'être recyclés.

Marjorie Pignol

ATTENTION

Dès le 1er janvier 2024, les déchets compostables ne seront plus ramassés.

Il appartiendra à chacun de mettre en œuvre son propre compostage avec un composteur particulier ou collectif.

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

SALLE POLYVALENTE

Les deux années qui viennent de s'écouler n'ont pas permis d'organiser les grands rassemblements ce qui s'est fait immédiatement ressentir sur le taux d'occupation de la salle polyvalente.

Aujourd'hui, avec l'allègement des mesures sanitaires, la salle polyvalente est à nouveau très demandée. L'occasion de rappeler les bonnes pratiques pour tous les organisateurs.

Comme le prévoit le règlement intérieur, la cuisine, les salles, les toilettes doivent être rendus propres et le mobilier rangé. Les abords, y compris les cendriers extérieurs, doivent être également vérifiés et nettoyés si besoin.

LE MOT DE L'ADJOINT :

« Le container situé, rue des Treilles est un container de déchets ménagers réservé à la salle polyvalente.

Nous constatons qu'il est de plus en plus encombré par des gravats, des plastiques souillés, des déchets.

Ces derniers doivent être apportés à la déchetterie de Brioude.

Nous comptons sur votre civisme pour respecter ceci. »

Michel Teilhol

Association GYM-RANDO

230 km parcourus et 5 800 m de dénivelé

Renouvellement du CA et du bureau

L'association gym-rando qui a son siège social à Lamothe compte à ce jour environ 85 membres.

Au cours du conseil d'administration et de l'assemblée générale qui se sont déroulés le 15 octobre 2021, le président et la trésorière ont présenté le bilan de l'année écoulée ainsi que les prévisions d'activité 2022.

Bilan de l'année 2020-2021 :

Cette année encore, l'activité a été fortement perturbée puisqu'elle a été entrecoupée par 2 périodes de confinement, du 28 octobre 2020 au 13 janvier 2021 puis du 31 mars au 4 mai 2021.

Mais nous avons tout de même parcouru 230 km et gravi 5800 m de côtes !

La fréquentation moyenne a été de 36 participants.

Le 30 juin, le pique-nique traditionnel a réuni 35 personnes au plan d'eau de Champagnac.

Enfin, le séjour-rando en Bourgogne sud, reporté 2 fois, a pu avoir lieu du 21 au 24 septembre 2021 avec 23 participants :

Des randos de 10 à 15 km autour de Cluny, les 2 Roches (Pouilly et Solutré), les moulins de Brionnet, le Mont Saint Cyr et Bergé le château étaient au programme.

Mais le repas de Noël et la galette ont dû être annulés…

La section gym a aussi fonctionné au ralenti en début de saison.

Conseil d'administration et bureau :

Quelques changements par rapport à 2020

Deux nouveaux membres sont proposés au conseil d'administration : Isabelle Michel et Christiane Loyer et validés par l'assemblée générale.

Une démission : Serge Renaudon le Gouellec

Pas de changement pour le bureau avec :

André Sabatier, président
Suzanne Lesigne, vice-présidente chargée de la section gym
Annie Auzard, trésorière
Denise Bessette, trésorière adjointe
Marie Roméas, secrétaire
Gérard Dumont, secrétaire adjoint

Propositions d'activités pour 2022 :

GYM : elle aura toujours lieu les lundis de 18 à 19h15 à l'école de Lamothe avec en alternance, gym d'entretien, gym pilate et danse traditionnelle.

Les séances seront assurées par Suzanne Lesigne, Céline Lonjeon et Bernadette Faugère.

RANDONNEES : nous prévoyons 43 randonnées le mercredi après-midi et 4 randos à la journée au printemps prochain.

De nouveaux accompagnateurs (trices) sont volontaires et bienvenus pour suivre la formation UFOLEP.

Séjour-rando 2022 : Il aura lieu du 17 au 20 mai en Corrèze et réunira 35 participants qui marcheront autour de Castelnau Bretonoux, Turenne et Collonge la Rouge.

Pour plus d'infos, tél : 06 56 77 04 59

C. C. A. S.

Malgré une fin d'Année encore impactée par la Covid 19, nous avons pu réaliser le 10 Octobre dernier le repas offert par le CCAS aux personnes de plus de 70 ans, résidents la commune.

Les soixante participants à cette journée ont pu apprécier ces bons moments de retrouvailles placés sous le signe des échanges, de la convivialité, et de la détente autour d'un repas cuisiné et servi par nos restaurateurs Brigitte et Didier, et animé par Jean Claude.

C'était une réussite ! Le résultat était très satisfaisant !

Celles et ceux, qui pour des raisons de santé n'ont pas pu profiter de cette journée ont reçu un chèque cadeau offert par le centre communal d'action sociale de la commune à utiliser auprès des commerçants brivadois.

Ce chèque leur a été remis par l'un des membres de la commission d'action sociale de notre commune.

Projet pour 2021

Le 9 Octobre prochain nous nous retrouverons à la salle polyvalente pour refaire une petite fête à l'image des précédentes, en espérant que nous pourrons réaliser ce projet dans de bonnes conditions sur le plan sanitaire ?

LE MOT DE L'ADJOINTE :

Les personnes qui souhaiteraient recevoir une visite, pour un temps de parole, un échange, afin de rompre la solitude peuvent me contacter au 04 71 76 41 46. Ou me laisser un message à la mairie qui me sera transmis au 04 71 76 44 40.

Je viendrai vous rencontrer avec plaisir !

Françoise Rochette

IMAGO THÉÂTRE

Pour Imago Théâtre et son président, tout va bien !

L'argent et la réussite sont au rendez-vous...

Les subventions – j'en parlais dans le bulletin précédent – sont arrivées.

Nous avons acheté quatre projecteurs de qualité professionnelle, des pieds, des barres, quelques fournitures pour la régie.

L'argent a aussi servi à payer le fond de scène et deux tableaux de peinture pour le décor.

Nos deux premiers spectacles ont été très bien accueillis par le public. Le 14 novembre on jouait au festival de théâtre du Puy en Velay ; à la fin de la représentation trois personnes sont venues nous demander de donner le spectacle dans leurs communes.

Plaisir inattendu, je vous jure. Lamothe s'exporte hors de la CCBSA : St Préjet d'Allier, Le Chambon sur Lignon, St Germain Laprade.

Pire ! l'organisateur du festival a écrit une publication avec photos sur leur compte Facebook. Allez sur le lien qui suit, si vous le désirez, lequel répondra à votre envie de savoir et de découvrir. C'est normal que vous sachiez.

Revenons à l'actualité. Allègre nous reçoit le 20 mars dans leur centre culturel George Sand. Craponne le 12 juin à Scène Ouverte. Le 63 aussi : Issoire salle du Strapontin, Pontgibaud, St Genès Champanelle.

La troupe a une envie de jouer. Ceci explique qu'elle se bouge. Tous les bénévoles qui donnent dans les associations comprendront parfaitement.

Les vingt journées de travail pour parvenir à cette création - malgré la passion – sont récompensées.

Mais il faut reconnaitre que terribles les événements qui frappent actuellement l'Ukraine viennent ternir notre moral.

Patrick Masini

GEDIMAT

Au cœur de l'ouvrage.

2 rue Pablo Picasso
BRASSAC 04 73 64 31 30

ZI .Les Listes
ISSOIRE 04 73 89 13 39

1 rue Béraud et Boudon
BRIOUDE 04 71 60 03 88

Le Babory
BLESLE 04 71 78 21 10

Groupama

RHÔNE-ALPES AUVERGNE

la vraie vie s'assure ici

Marylise OLLIER – Conseillère des Particuliers & Retraités

Marie-Prune BOREL-MAJAL – Conseillère des Particuliers & Retraités

Jean-Paul BRUHAT – Conseiller des Particuliers & Retraités

09 74 50 31 33
Agence de Brioude – 58 Bd Vercingétorix – 43100 BRIOUDE

Aurélie BEAUFORT - Conseillère Agricole

06 85 58 71 99

Céline ARSAC - Conseillère des Professionnels

06 30 23 79 48

Une équipe commerciale dédiée à tous vos besoins en assurances et placements à Brioude !

Électricité Générale
Neuf et restauration

Rue des Charrettes
43100 LAMOTHE

04 71 76 43 20
06 81 78 90 92

EURL JARLIER

L'Âne Gris

Bar - Restaurant

04.71.77.89.51

07.84.59.29.97

1, Place du
11 Novembre
43100 LAMOTHE

Où nous trouver ?

Ouvert tous les jours ! Menu du midi en semaine

LE CLUB VTT

2021 Randonnée VTT
Après deux longues années de disette pendant lesquelles les activités et animations de toutes les associations ont été mises en sommeil, entre confinements répétés et vagues d'épidémie, notre club a repris quelques couleurs en septembre, plus précisément le 19, avec l'organisation d'une randonnée VTT, simultanément à une randonnée pédestre initiée par l'APE de Lamothe.

5 parcours ont été proposés au départ de la salle polyvalente :
13 km, 200 m de dénivelé
27 km, 720 m de dénivelé
31 km, 830 m de dénivelé
47 km, 1250 m de dénivelé
55 km, 1500 m de dénivelé
Malgré une météo mitigée, les sportifs locaux ou régionaux ont répondu présents, ce sont 108 adultes et 15 enfants qui se sont élancés sur les chemins balisés depuis plusieurs semaines par les bénévoles de l'association. Trois ravitaillements permettaient aux participants de reprendre des forces.
La manifestation s'est bien déroulée, les retours des VTTistes étaient très positifs.

2022 : Bourse aux vélos / Vide greniers
En ce début d'année 2022, nous projetons avec optimisme l'organisation de notre double manifestation traditionnellement fixée au dimanche 8 mai :
La Bourse aux vélos à l'intérieur de la salle polyvalente.
Le dépôt des vélos d'occasion, propres et en état de fonctionnement, se fera le vendredi 6 mai et le samedi 7 mai de 17h à 20h.
Les vélos seront à la vente le dimanche de 9h à 17h.
Le 10ème Vide Greniers sur les extérieurs de la salle.
Nouveauté cette année : Dès 7h, les exposants seront accueillis sans réservation avec placement libre.
Le tarif est inchangé : 1,50€ le ml.

Nul doute que ce
8 mai sera une fête pour tous !
Nous vous attendons nombreux !

JeanPierre Agneray

artisan photographe polyvalent

2, Rue de Vialle 43100 Lamothe

Photographie Sociale: Mariages, Fêtes de Famille, Scolaire
pour vous aider à construire vos souvenirs

Photographie d'Entreprise: Métiers, Produits... Photo & Video
pour votre communication et publicité

Photographie Sportive: Compétitions, Matches, Training...
Indoor-Outdoor, toutes saisons, Photo & Vidéo

Photographie Agricole & Nature: Elevages, Cultures, Forêts
Toutes Activités, Transformation des Produits, Photo & Vidéo

Sur Devis gratuit

09 81 80 45 21 / 06 64 80 69 55 jpagneray43@gmail.com

https://www.photographeduquotidien.com

SITE INTERNET Lamothe43.fr

En octobre 2020, le site internet Lamothe43.fr voyait le jour. Elaboré pour présenter et mettre en valeur notre commune, vous y trouverez toutes les informations utiles concernant votre quotidien (infos école et gestion cantine) services et démarches administratives, disponibilité de la salle polyvalente, tarifs de la commune, le suivi en image des différents chantiers en cours ou terminés. C'est également un outil de communication accessible aux associations pour annoncer leurs événements festifs, sportifs ou culturels, n'hésitez pas à nous solliciter.

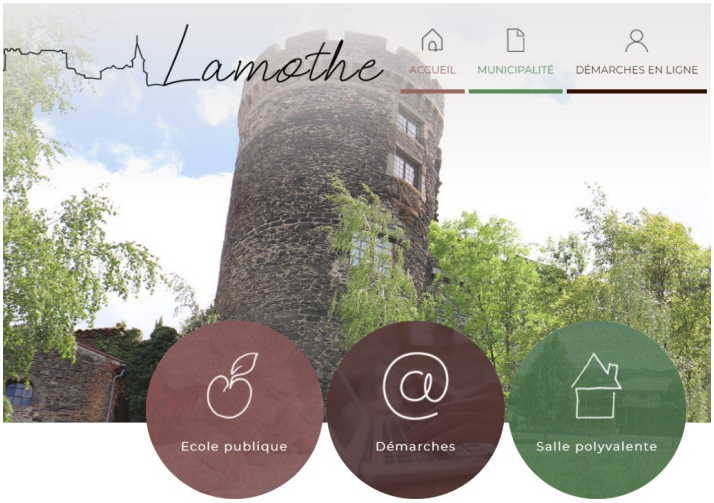

CHANTIER PARTICIPATIF

Le projet d'aménagement du quartier de la Côterie prévoit la mise en valeur patrimoniale centre historique grâce à la création d'un belvédère et d'un sentier pédestre reliant la rue du Couvige et la grande rue.

Nous avons proposé aux lamothois de s'approprier ce projet grâce à un chantier participatif « accès au nettoyage du site. »

Une très belle matinée placée sous le signe du bénévolat et de la solidarité permettant aussi de créer du lien entre les habitants.

Merci encore aux participants.

L'ÉCOLE

Malgré la crise sanitaire qui a durement impacté l'école, les élèves ont pu mener à bien leurs projets en ce début d'année.

LITTÉRATURE :

RENCONTRE AVEC ALAN METS

Jeudi 3 février

Alan Mets préfère qu'on lise ses livres plutôt que de parler de lui. Car ses livres sont justement faits de ce qu'il aime : d'aventure et de mystère, de pirates et de baleines, de rêverie et d'humour, de personnages loufoques et tendres. C'est le grand défenseur des héros timides ou un peu gringalets. Grâce à lui, avec de l'astuce, beaucoup d'humour et un brin de chance, ils peuvent conquérir leur princesse ou régler son compte au méchant. On dira quand même qu'il est né en 1961 à Paris et qu'après des études de philosophie et de cinéma, il est devenu auteur-illustrateur pour la jeunesse (*Chériquiqui, Timide moi jamais, Ma culotte, Je suis parti ! Etoile*…)
Ses albums sont traduits dans plus de dix langues. » de *Editions Ecole des loisirs*

Les enfants de la Grande section au CM2 ont pu dialoguer avec l'auteur puis travailler avec lui les techniques de l'illustration.

-Les CE ont inventé un personnage en lien avec leur projet autour du milieu aquatique. Ils ont dans un premier temps demandé à Alan de dessiner des animaux aquatiques imaginaires et ils ont ensuite tous pu représenter une tortue de mer plutôt « relax » portant un magnifique chapeau de paille et lisant un livre bien sûr !

Les élèves de la classe CM, au préalable, avaient quant à eux imaginé une histoire parallèle à celle qu'Alan Mets raconte dans son album « ma culotte ». Lors de la rencontre, après avoir répondu à une interview, l'auteur illustrateur leur a prodigué quelques conseils afin d'améliorer leur récit et a commencé à en réaliser les illustrations.

Il appartient désormais aux enfants de terminer la partie illustration avant que cette belle histoire illustrée soit mise en page sous la forme d'un petit album.

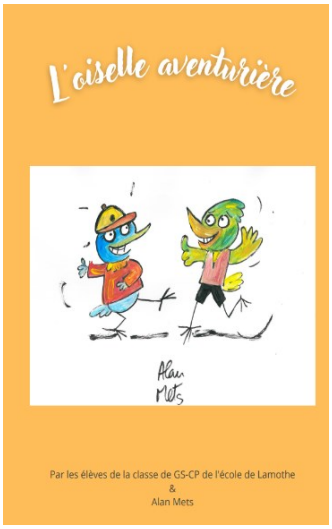

Les GS-CP avaient inventé une histoire avant la visite d'Alan Mets, en s'inspirant des ouvrages lus en classe.

Intitulée « l'oiselle aventurière », elle a été illustrée par l'auteur lors de sa visite, et imprimée comme un vrai livre par la suite.

MUSIQUE ET CHANTS

Dans le cadre de leur participation au projet départemental « Classes chantantes », les élèves de CE1/CE2 ont pu répéter, pour la première fois le vendredi 28 janvier, les chants appris. Ils étaient accompagnés au piano par Jean-Pierre Schmitt et dirigés par Laëtitia Sciacca, choriste. Les enfants ont été félicités par les deux professionnels. Rendez-vous a été donné en mai pour une deuxième rencontre et un rendu en juin avec l'ensemble des classes participantes.

Les chants ont été bien préparés grâce à l'aide précieuse de Margot Espalieu, intervenante musicale dans cette classe en janvier et février.

Celle-ci poursuit les interventions dans les trois autres classes en mars-avril. Nous devons cette excellente initiative à l'Ecole de musique du Brivadois qui a lancé depuis septembre dernier une expérimentation en vue de développer la pratique musicale dans les écoles.

Pour les élèves de la classe CM, ce sont des musiques actuelles qui sont mises en avant. Les enfants vont pouvoir s'initier à l'utilisation d'une pédale de boucle, ou pédale looper. Ils vont ouvoir créer un morceau par superposition d'enregistrements de petites phrases rythmiques, chantées, slamées, …

LES OISEAUX

Les classes de GS/CP et CM1/CM2 travaillent cette année sur un projet qui les conduit à entrer dans le monde des oiseaux.

Afin de les aider à faire connaissance avec ce vaste sujet, ils bénéficient de plusieurs interventions d'un ornithologue.

Différentes sorties d'observations dans la nature environnante, ainsi que des apports généraux vont les aider à répondre à toutes les questions qu'ils se posent sur les oiseaux : morphologie, reconnaissance des différents oiseaux, mode de vie, alimentation, reproduction, habitat, …

LA PISCINE

Les enfants de la GS au CM2 ont bénéficié de dix séances de piscine entre septembre et décembre.

Accompagnés des maîtres-nageurs, des maîtresses et de parents bénévoles, ils ont pu prendre confiance et ont beaucoup progressé.

Nous remercions la Mairie qui a financé les trajets en bus jusqu'à l'Aquabulle.

PIZZA NICO 06 77 45 56 00

Tous les jeudis Place de la Tuilière à Lamothe

Jonathan Héritier
06 63 41 11 70
n' hésitez pas à me contacter

HAIR BUS STYLE

Le salon de coiffure ambulant qui vient à vous !

Coiffeur homme / femme / enfant
couleur, balayage, coupe...

avec et sans rendez vous

Les communes visitées par le bus

Puy de Dôme :
Nonette, Yronde et Buron,
et bien d autres communes...

Haute-Loire :
Fontannes, Lamothe, Javaugues
Vieille-brioude...

DÉPART EN RETRAITE

Vendredi 15 avril, La directrice de l'école, les enseignants, les représentants des parents d'élèves et de la mairie, ses collègues de travail et sa famille se sont retrouvés autour de Françoise Mignot pour son départ à la retraite. Après 19 années passées à Lamothe, nous lui souhaitons tous de savourer les joies d'une retraite bien méritée.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis accordés :

LAMY Grégoire, rue de la Pâle Bleue, construction d'une maison d'habitation

SUGIER David, lieu-dit La Couarde, Construction de Bureaux

SCI LES 2 F, route de Champagnac, Construction de deux habitations

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Sacha Ibrahim BODET, né le 28 octobre 2021 à Issoire

Joachim ELOI MOLINS, né le 18 novembre 2021 à Issoire

MARIAGE

Didier ANNE et Brigitte DELAURAT, célébré le 16 octobre 2021

PACS

Adrien MOSNIER et Coraline BESSEYRE, célébré le 13 janvier 2022

DÉCÈS

PAGE René, décédé le 30 octobre 2021 à Brioude

PAGES épouse MARCHAUD Geneviève, décédée le 17 novembre 2021 à Brioude

ORTONNE veuve RICHARD Marie, décédée le 1erFévrier 2022 à Clermont-Ferrand

HINDERCHIED Jean, décédé le 24 Février 2022 à Clermont-Ferrand

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Alice Palhol, lycéenne de Lamothe a décidé d'accomplir une mission d'intérêt général pour le compte de la collectivité locale de Lamothe, mais aussi pour le centre de loisirs de Fontannes et la médiathèque de Brioude

QU'EST-CE QUE LE SNU ?

Le Service National Universel est un programme national proposé à des jeunes volontaires à partir de 15 ans qui souhaitent découvrir/s'engager dans la citoyenneté, ou simplement vivre une nouvelle expérience avec son lot de rencontres et de partage.

Il se découpe en deux phases obligatoires et une phase optionnelle.

- *Le séjour de cohésion* : nous sommes réunis pendant 12 jours dans un centre, normalement dans un autre département que le nôtre (pour découvrir de nouveaux horizons et personnes de secteurs très différents), en communauté avec d'autres volontaires.

Répartis en Compagnie et sous la tutelle de nos tuteurs, on nous propose de nombreuses activités : sport (collectifs ou non comme baseball, biathlon, accrobranche, randonnée, renforcement musculaire etc…), activités, projets coopératifs, interventions diverses et riches pour découvrir des éléments sur la citoyenneté, sorties (dans Grenoble pour ma part), ainsi que le traditionnel lever de drapeau et la journée d'appel, etc.

- *La Mission d'Intérêt Général*

Il s'agit ici de prendre part dans l'année suivant le séjour de cohésion, pendant 84h, aux activités d'une ou plusieurs associations, d'une collectivité, etc., de monter un projet, d'aider.

- *Un engagement* plus long de trois mois, facultatif, où un projet plus soutenu et plus développé peut être mis en œuvre.

QUELLE EST MA MISSION ?

J'ai, pour ma part un contrat de 84h avec la Mairie de Lamothe concernant ma Mission d'Intérêt Général, afin d'aider à promouvoir la littérature et la lecture auprès des jeunes, sous la tutelle de Dominique Vachelard. Cela prend différentes formes.

J'accompagne notamment Michelle Varennes dans ses permanences à la bibliothèque de Lamothe certains samedi de 14h à 16h. Nous nous occupons de recevoir les quelques livres rendus et de noter tout emprunt. Nous avons aussi effectué, suite aux « désherbages » faits par Michelle et les autres volontaires, un étiquetage (toujours en cours) des livres de la bibliothèque par genre et nom d'auteur, ainsi qu'un rangement par ordre alphabétique.

« Promouvoir la littérature auprès des jeunes »

Je fais également des petites interventions à la bibliothèque de Fontannes les mercredis après-midi, avec l'aide de Sandrine Bonnet, en charge de cette bibliothèque. Nous avons organisé ces temps avec Dominique Vachelard, et il s'agit de lecture d'albums en réseaux (c'est-à-dire 4 ou 5 albums liés par un thème, un auteur, une maison d'édition… Jusqu'ici j'ai fait par thème). Les 6 interventions se répartissent en groupes selon l'âge : jeunes sur trois après-midi (de 4 à 6 ans) et des plus âgés sur trois autres. Ceux-ci étant composés jusqu'ici d'environ 16 enfants, Sandrine et moi nous les partageons. Je fais donc mes lectures devant seulement 6 à 8 enfants à la fois. Il s'agit ici de leur apporter un temps agréable tout en leur faisant manipuler un petit peu l'objet-livre et anticiper l'histoire à certains moments.

Je prévois en parallèle de réaliser un stage de quelques jours à la bibliothèque de Brioude afin d'être impliquée dans d'autres activités culturelles autour du livre.

Alice Palhol

Alice, à gauche, qui présente des ouvrages à des publics jeunes du centre de loisirs de Fontannes

L'AEP

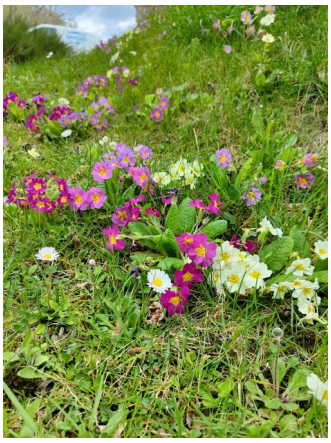

Assemblée générale de septembre 2021

Compte-rendu de la rando marche-VTT

Pas de repas dansant cette année

RV le 8 mai pour la vente de plants

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 22 Septembre, tout s'est bien passé et 5 nouveaux membres sont venus se joindre à nous, nous les remercions vivement, ce qui porte le nombre d'adhérents à 18 membres actifs.

Nous avons pu faire le bilan de notre première manifestation de l'année scolaire : notre première rando marche en partenariat avec le club VTT de Lamothe qui a eu lieu le dimanche 19 septembre.
Malgré un temps mitigé, ce sont néanmoins 143 marcheurs (25 enfants et 118 adultes) qui sont venus profiter des 3 parcours possibles de 5km, 12km et 20km pour les plus courageux.
Merci aux nombreux Lamothois qui se sont déplacés. Nous sommes donc très satisfaits de cette première activité et nous remercions le club de vtt pour cette belle entente qu'il y a eu entre nos 2 associations Lamothoises.
Nous reconduirons sûrement cette rando l'année prochaine.

Avant les vacances de Noël nous avons proposé comme l'année précédente une vente de brioches en partenariat avec la boulangerie d'Ally : 54 brioches ont été commandées. Merci aux gourmands.

Nous avions évoqué l'idée de refaire notre traditionnel repas dansant du mois de janvier mais le covid nous aura encore une fois empêché de l'organiser. Nous croisons les doigts pour l'année prochaine.

D'ici la fin de l'année scolaire, deux prochaines manifestations seront organisés :
- le club de VTT réorganisant le dimanche 8 mai leur vide grenier et bourse aux vélos, nous en profiterons pour nous associer à nouveau et refaire notre stand de vente de fleurs, plants et suspensions en partenariat avec le GAEC du Brivadois. Amis jardiniers, nous vous attendons nombreux !
- Et le samedi 18 juin, nous vous proposerons de venir jouer à notre concours de pétanque au stade de foot ! Réservez bien votre date !
Pour rappel l'argent récolté est ensuite redistribué à l'école pour financer des projets, spectacles, sorties, et voyages pour les écoliers...

AEP LAMOTHE

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Ravalement de façade Couverture Zinguerie Neuf et restauration

FERREIRA S.A.R.L.

12 rue des Basses Maisons 43100 Brioude

04 71 74 93 01 ou 04 71 50 09 56

FRED PAYSAGE

Créer & Entretenir

NOUVEAU ! Votre jardinier s'installe à LAMOTHE

Offre de lancement : -15 %

JUSQU'A JUILLET 2022

06.59.51.75.11

Jardinier Paysagiste

Tonte
Débroussaillage
Taille de haies arbustes & fruitiers
Petit élagage
Aménagement
Entretien

fredpaysage43@gmail.com

PRO &Cie PIC

INSTALLATEUR
D'ANTENNE ET PARABOLE

DÉPANNAGE
PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER

DÉPANNAGE TV

ÉLECTROMÉNAGER - MULTIMÉDIA - ESPACE LITERIE

Zone commerciale Carrefour - **BRIOUDE**
04 71 50 32 82 - www.procie-brioude.com

Viandes de Pays & Produits Frais
MAISON TINEL
depuis 1987

AVENUE D'AVERGNE
43103 BRIOUDE CEDEX
04 71 50 27 05

FOYER RURAL

FÊTE PATRONALE DE LAMOTHE

17 ET 18 JUIN 2022

Vendredi *apéro pétanque*

Concert avec LES SCOOTERS

Feu d'artifice

Samedi après-midi

Concours de pétanque

Bal disco

Voilà deux longues années que la situation sanitaire a mis à mal les fêtes, les rassemblements festifs et les moments conviviaux. L'équipe du Foyer Rural n'a pas baissé les bras. De nouvelles et jeunes recrues sont venues renforcer l'équipe. . Le début d'année a été marqué par le grand nettoyage ! Le local utilisé pour le stockage du matériel de l'association avait besoin d'un bon coup de balai. C'est chose faite grâce aux membres disponibles ce jour-là.

Notre objectif est toujours de rassembler les lamothois pour la fête de la St Jean, mais pas seulement. En effet, nous aurons le plaisir de vous retrouver à partir de 19h00 les vendredis 03 et 17 juin, 01 et 22 juillet et 05 et 26 août pour les Apéros Pétanque. Le principe : des rencontres de pétanque autour d'un verre.

Chaque lamothois pourra venir jouer au nouveau terrain de pétanque de la salle polyvalente et profiter des beaux jours d'été.

Quant à la fête patronale, vous pouvez retenir la date du 17 et 18 juin. Dès le vendredi 19h00, nous vous attendons pour le verre de l'amitié et des retrouvailles. Nous inaugurerons le lancement des Apéros Pétanque.

Dominique Vachelard et les Scooters prendront le relais pour un concert en plein air. Tout est prévu pour que vous puissiez manger sur place : sandwich, saucisses/frites, crêpes et attendre ainsi le feu d'artifice avant de finir la soirée en dansant.

Le samedi après-midi, comme à l'accoutumée, vous retrouverez les parents d'élèves au stade pour la pétanque. Et le soir, nous laisserons la salle des fêtes aux plus jeunes pour un bal disco.

Nous sommes tous impatients de vous retrouver et recréer des moments conviviaux.

Quentin Pignol

MANIFESTATIONS CULTURELLES

AMAVA Photo 43-63

Association déclarée régie par la Loi du 1er Juillet 1901
ArtsManuels & ArtsVisuels Auvergne
amavaphoto4363@gmail.com

Formation personnalisée pour groupes ou individuels avec votre appareil photo' numérique. **Cotisation Annuelle 30€**

Bonjour à tous et bonjour à toutes,

Après tous ces moments de perturbations liées à la situation sanitaire, il semblerait que nous puissions retrouver davantage d'autonomie, voire de liberté, et donc nous allons, cette année, célébrer les dix ans de notre Association et aussi et surtout, les dix ans de notre partenariat avec le Centre Médico Psychologique du Centre Hospitalier d'Ambert pour lequel nous assurons une activité thérapeutique avec la photographique et le labo'numérique.

Pour ce double événement nous organisons cet été, de façon itinérante une

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

dont le thème est

« Dans les Nuages »

Le calendrier actuel est le suivant, d'autres dates viendront s'y ajouter:

Du 15 au 22 Juillet, Hall du 1er étage à l'Hôtel de Ville de Brioude, (43)

Les 23 et 24 Juillet, Salle Polyvalente de Lamothe, (43)

Les 30 et 31 Juillet, Salle Communale de Dore l'Eglise, (63)

Les 6 et 7 Août, Salle des Fêtes de Doranges, (63)

Les 20 et 21 Août, Salle Communale de Domaize, (63)

En souhaitant vous y rencontrer, ce sera avec plaisir que nous vous y accueillerons, Cordialement, JeanPierre Agneray

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La sélection d'Alice...

L'incontournable Hercule Poirot, que l'on retrouve ici dans deux récits d'Agatha Christie.

Confronté à un double meurtre ou à douze épreuves énigmatiques, il va faire tout son possible pour démasquer les coupables .

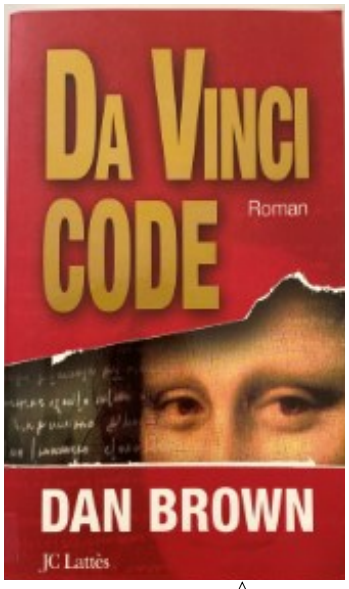

Un récit qui nous tient en haleine, où l'on suit un spécialiste de symbologie déchiffrant un code recelant l'un des plus grands mystères de notre temps...

Célèbre périple de notre Hobbit préféré : Frodon, qui s'est vu confié la lourde tâche de détruire un Anneau aux pouvoirs immenses. Une épopée dans un monde fantastique, riche et menacé.

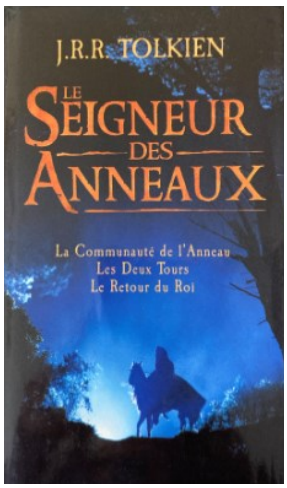

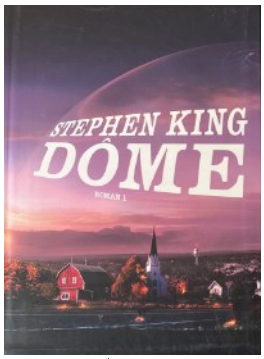

Le récit glaçant d'une ville soudain enfermée sous un dôme immuable...

Les trois premiers tomes du phénomène « Le Trône de Fer ».

Un hiver plus rude que jamais menace les sept Royaumes où la guerre se rapproche et semble inévitable

Un livre émouvant qui met en valeur la beauté de notre région !

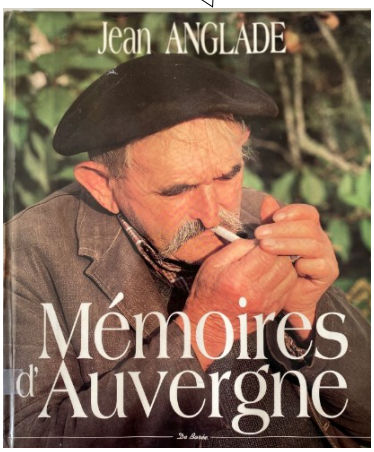

J'effectue une partie de ma Mission d'Intérêt Général à la bibliothèque de Lamothe .

Celle-ci est ouverte sur des permanences de deux heures les samedis (14h-16h), qui sont effectuées par des bénévoles.

J'en ai réalisé quelques unes en compagnie de Michelle Varenne, où nous avons pu trier et classer les livres après avoir refait l'étiquetage.

Un grand tri, le « désherbage », a été également fait récemment par les bénévoles.

La bibliothèque est riche en livres divers et variés.

Je vous propose ci-contre ma sélection.

Alice Palhol

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Lamothe

Horaires de la Mairie

Lundi	8h30-13h00
Mardi	8h30-13h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-16h30
Vendredi	8h30-13h00

Horaires du POINT POSTE : du lundi au vendredi 8h30-12h30

Permanences du Maire : Lundi-Mardi-Jeudi 10h00-12h00

Tél : 04.71.76.44.40 ou 07.84.69.21.01

Mail : mairie-lamothe43@orange.fr

Site Internet : www.lamothe43.fr

Lamothe

ZA Largelier
43100 COHADE
06 60 25 33 99
06 51 54 15 65

Bulletin municipal réalisé par les membres la Commission Information et Communication,
Marie-Claire Courtine, et les membres des associations pour les articles.
Maquette couverture et photos : Marjorie Pignol
Mise en pages : Dominique Vachelard
Distribution : Conseil municipal
Impression : Imprimerie SEDI
Numéro 65 Avril 2022